Image not found or type unknown

Droit de garde et jours fériés

Par **strub68**, le **23/03/2015** à **23:29**

Bonjour
je suis séparé de la mère de mes enfants
J'ai un droit de garde un mercredi sur deux et un week end sur deux et la moitié des congés scolaire
Mais dans le jugement du tribunal il n'est pas mentionné quelque chose par rapport aux jours ferie

comment cela se passe t ' il en générale ?

Par **Visiteur**, le **24/03/2015** à **11:26**

Bonjour,
et en quoi les jours fériés posent problème ? le Mercredi est ... le mercredi ! le WE est le WE ! et les congés scolaires idem !! si le jour férié est un mercredi; vous avez l'enfant. Si le jour férié n'est pas un mercredi; vous ne l'avez pas ! Je ne saisis pas bien votre doute...

Par **Nouvopapa**, le **11/05/2015** à **01:09**

Bonjour,
Dans mon jugement il est noté que le jour férié precedant ou suivant le week-end vient s'ajouter.
J'ai droit à un jour dans la semaine, en l'occurrence il s'agit du mercredi 13 mai (suivi du jeudi férié). Ce jeudi 14 est il aussi intégré dans le DVH comme je peuxk le lire sur certains sites?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés